



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes.fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes.fr)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Du 9 octobre 2025**

**2025-2026**

**Séance n°1**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

27 membres / quorum à 14

Nombre de membres présents : 16 votants

Nombre de membres absents : 11

Quorum atteint

## **ORDRE DU JOUR**

### **I. Conseil d'administration**

1. Approbation du procès-verbal du CA du 24 juin 2025

### **II. Affaires administratives et financières**

2. Tarifs demi-pension et divers tarifs
3. Bilan financier du séjour à Guipry Messac
4. Diverses conventions

### **III. Vie scolaire et pédagogique**

5. Rapport Annuel de Performances 2024-2025
6. Modifications du règlement intérieur

Présidente

Secrétaires

**Mme Katy COIRRE, principale**

**Mme Sophie COUTANT, principale adjointe**

**Mme Anne SANTIAGO, professeur**



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes.fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes.fr)

**2025-2026**

**Séance n°1**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 9 octobre 2025**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

## **Liste de présence des membres**

### I. *Représentants de l'administration, des collectivités et des personnalités qualifiées*

#### Titulaires

- |   |          |
|---|----------|
| 1. Katy COIRRE, principale                    | présente |
| 2. Sophie COUTANT, principale adjointe        | présente |
| 3. Sylvie RIDARD, gestionnaire                | présente |
| 4. Gaëlle BERTIN, C.P. E                      | présente |
| 5. Sébastien GUERET, conseiller départemental | excusé   |
| 6. Cécile BOUTON, conseillère départementale  | présente |
| 7. Catherine BONNET, conseillère municipale   | présente |
| 8. Maud COSSON, personnalité qualifiée        |          |

#### Suppléants

Roger MORAZIN  
Michèle MOTEL

### II. *Représentants des personnels (enseignants, éducation, ATOSS)*

#### Titulaires

- |                                  |          |
|----------------------------------|----------|
| 1. Anne SANTIAGO, professeur     | présente |
| 2. Ester BAUDUIN, professeur     | présente |
| 3. Liliane BOËDEC, professeure   | présente |
| 4. Sarah PASQUE, professeure     | excusée  |
| 5. Philippe CUSIN, professeur    | présent  |
| 6. Robin ANGEBAUD, professeur    | excusé   |
| 7. Ronan HAMEG, AED              | excusé   |
| 8. Laurence GENOUEL, secrétaire  | excusée  |
| 9. Touty DIALLO, agent d'accueil | excusée  |

#### Suppléants

Marie DAGORN  
Cécile BOCLE

### III. *Représentants des parents et des élèves*

#### Titulaires

- |   |          |
|---|----------|
| 1. Yannick TUAL, parent d'élève         |          |
| 2. Delphine SIRERA, parent d'élève      | présente |
| 3. Florence GESLIN, parent d'élève      | excusée  |
| 4. Christelle SCHINDLER, parent d'élève | présente |
| 5. Elsa JULIEN, parent d'élève          |          |
| 6. Huyla DE MIRTAS, parent d'élève      | présente |
| 7. Elisabeth BURATTI, parent d'élève    |          |
| 8. Sacha BOUE, élève                    | présent  |
| 9. Juliette ROUSSEL, élève              |          |
| 10. Leyna-Melek KILINC, élève           | présente |

#### Suppléants

Ghalia ACHIK	présente
Aurélie BOUGET	
Lise-Marie CHARDRON	présente
Virginie PACHEU	
Maxime HERVE	
Medhi GHARSALLOAOUI	
Morgane DAVID	
Titouan TIHAY GRASLAND	
Raphaël SIMON	
Anissa EL MAJBRI	



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes.fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes.fr)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Du 9 octobre 2025**

**2025-2026**

**Séance n°1**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

Mme Coirre ouvre le CA à 18h05 après avoir constaté que le quorum était atteint avec 16 membres présents en début de séance.

**1. Approbation du procès-verbal du CA du 24 juin 2025**

**Vote : 15 pour - 1 abstention**

18h15 : Arrivée de Mme Chardron

**2. Tarifs demi-pension et divers tarifs**

- Tarif demi-pension.

Le conseil départemental a conseillé une augmentation de 2% des tarifs. Nous proposons de suivre cette préconisation.

Il est proposé :

	<i>Année 2025</i>	<i>Année 2026</i>
<u>Elèves au forfait:</u>		
Tarif journalier	<b>3,39 €</b>	<b>3,45€</b>
<u>Elèves au ticket:</u>	<b>3,58 €</b>	<b>3,65€</b>
<u>Commensaux:</u>		
Agent de la F.P. catégorie C, surveillant, Aide-éducateur, stagiaire IUFM	<b>3,59 €</b>	<b>3,66€</b>
Agent de catégorie A et B	<b>4,91 €</b>	<b>5€</b>
Hôte de passage	<b>7,06 €</b>	<b>7,06 €</b>

Pour la rentrée prochaine, le conseil départemental réfléchit à une tarification unique dans l'ensemble des collèges avec une indexation des tarifs liée aux revenus des familles.

Pour les commensaux, Mme Coirre précise qu'il sera aussi nécessaire d'avoir des tarifs différenciés.

Délibération n°14 : Vote : 16 pour - 1 abstention

- Divers tarifs

Mme Ridard explique le coût des manuels scolaires égarés.



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes.fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes.fr)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 9 octobre 2025**

**2025-2026**

**Séance n°1**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

Un manuel scolaire perdu de moins de 2 ans sera facturé à la famille au prix coûtant

Un manuel scolaire perdu de plus de 2 ans sera facturé à la famille à la moitié de son prix

Le coût d'achat d'une nouvelle carte d'identité élève sera de **3 €**.

Le coût d'achat d'une nouvelle carte de self sera de **7€**.

Mme Coirre explique que le collège ne fait pas de bénéfice sur les cartes de self remplacées et que c'est du travail supplémentaire pour la gestion.

Délibération n°15 : **Vote : 16 pour - 1 abstention**

• **Dépenses à justifier :**

Délibération n°4. Le CA accepte que soit offert dans le cadre d'une activité pédagogique, des places de cinéma, ouvrages, médailles ou autre récompense. **Vote : 16 pour - 1 abstention**

Délibération n°3 : Le CA accepte qu'en cas de décès d'un parent d'élève ou membre de la famille d'un membre du personnel, soit offert un bouquet de fleurs ou autre. **Vote : 16 pour - 1 abstention**

Délibération n°2 : Le CA accepte que l'éventuel trop versé des familles soit remboursé par l'agent comptable sous réserve de la transmission des coordonnées bancaires par les responsables financiers.

Les trop versés sont affectés en faveur du collège dans les cas suivants :

- Tout trop versé inférieur à 8€ est définitivement acquis au collège à l'expiration d'un délai de

3 mois à compter de la date de notification au créancier

- Tout trop versé supérieur ou égal à 8€ est définitivement acquis au collège au 31 décembre de l'année faisant suite à celle de la notification du créancier. **Vote : 16 pour - 1 abstention**

**3. Bilan financier du séjour à Guipry Messac (sujet étudié à la fin du CA)**

Il se trouve en pièce jointe. Le coût pour les familles a été de 52,60 euros .

 <p><b>COLLÈGE FONTENAY</b>  <b>35, rue Antoine Châtel B.P 97628</b>  <b>35176 CHARTRES de BRETAGNE</b>  <b>02.99.77.16.00 <a href="mailto:ce.0351852v@ac-rennes.fr">ce.0351852v@ac-rennes.fr</a></b></p> <p><b>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>  <b>Du 9 octobre 2025</b></p>	<b>2025-2026</b> <b>Séance n°1</b>
---	---------------------------------------

<b>COMPTE RENDU DES DÉBATS</b>	<b>RÉSERVÉ A</b>
--------------------------------	------------------

Délibération n°13 : **Vote : 15 pour - 1 abstention**

#### 4. Diverses conventions

Dispositif relais : convention organisant l'accueil d'élève en décrochage au collège des Chalais de RENNES, pour une contribution annuelle de 100€, valable du 1/09/2025 au 3/07/2026.

Délibération n°12. **Dispositif relais : Vote : 16 pour - 1 abstention.**

Papeterie : Convention constitutive de groupement de commandes pour l'achat de papeterie, valable du 1/01/2026 au 31/12/2026, renouvelable une fois.

Délibération n°10 : **Convention papeterie : Vote : 16 pour - 1 abstention.**

Groupement comptable : Tous les établissements ont adopté OPALE. Mme Ridard est au final satisfaite de ce logiciel et remercie le comptable de Bruz pour son aide.

Délibération n°9 : **Groupement comptable : Vote : 16 pour – 1 abstention.**

Groupement de commandes : le département propose un groupement de commande pour les ascenseurs et monte-charges. Mme Ridard explique la complexité de gérer les ascenseurs d'où ce groupement.

Délibération n°8. **Groupement de commandes : Vote : 16 pour – 1 abstention.**

Entretien hottes : Contrat IGIENAIR pour l'entretien de hottes cuisine et ventilations, conclu du 1/01/2026 au 31/12/2024, renouvelable dans la limite de 5 reconductions, pour un montant annuel de 708€ TTC,

Délibération n°11. **Entretien hottes : Vote : 16 pour – 1 abstention.**

Turbo self : assistance sur le logiciel si besoin

Délibération n°6. **Turboself : Vote : 16 pour – 1 abstention.**

Bac à graisse restauration : Convention SARP adoptée : entretien et maintenance des installations d'assainissement

Délibération n°7: **SARP : Vote : 16 pour – 1 abstention.**

#### 5. Rapport Annuel de Performances 2024-2025

Rapport annuel de performance (en pièce jointe) : intéressant pour voir les évolutions :

-604 élèves à la rentrée 2024



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes.fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes.fr)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 9 octobre 2025**

**2025-2026**

**Séance n°1**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

-588 rentrée 2025.

La baisse démographique sur le département impactera les collèges, des classes fermeront. Actuellement, tous les établissements (privés et publics) perdent des élèves.

Cette année scolaire, seulement trois germanistes en classe de 6ème. Le latin se porte bien.

DP / externes : mêmes chiffres que les années passées.

CSP : stabilité. 42 % CSP favorisée bourses : de plus en plus de boursiers (190 / 604 élèves). Le changement de procédure explique peut-être la hausse des demandes de bourses. Familles appelées. A priori, aucune famille n'a pu être oubliée dans les demandes de bourses cette année.

50 dossiers bourses incomplets. Ce travail titanique se poursuit. Mme Coirre insiste sur le fait que les bourses sont un droit.

Fond social collégien : de moins en moins important. Utilisé surtout pour la cantine. 11 000 euros environ.

DGH : 25 à 28 élèves par classe.

Professeurs non titulaires en hausse. Rajeunissement de la salle des profs. Hausse des temps partiels.

Subventions et moyens financiers : pas de problème financier. Fond de roulement satisfaisant.

Evaluations 6<sup>ème</sup> : proches des résultats nationaux : en français 40 % d'élèves fragiles.

Evaluations 4<sup>ème</sup> : 52 % fragiles.

DNB : résultats 134/ 149 admis. Par rapport à l'IPS, le collège répond aux attendus. Série pro : nos élèves en décrochage massif sont inscrits en DNB pro. Ils ne se présentent pas forcément donc les chiffres sont tronqués.

CSP : défavorisées réussissent mieux que dans les autres collèges. + 12 points au DNB cette année.

PSC1 ASSR : 5 formateurs PSC1 qui réactivent leurs connaissances tous les ans. D'où parfois des absences de professeurs.



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes.fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes.fr)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 9 octobre 2025**

**2025-2026**

**Séance n°1**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

Peu de redoublement.

Elèves de 3<sup>ème</sup> : peu d'élèves non affectés dans ce collège.

En fin de seconde, 70 % poursuivent en générale.

3.5 % de redoublement en fin de seconde. Attention aux élèves de 3<sup>ème</sup> qui ont des résultats trop justes et qui n'ont pas le niveau pour aller en seconde GT et qui se retrouvent dans une situation compliquée en fin de seconde. La voie professionnelle est difficile à obtenir en fin de seconde.

Beaucoup de projets au collège.

Qques rituels à mettre en place : Beaux-arts- visite du pôle sud. Brocéliande + tous les autres projets.

Difficultés de mettre en place devoirs faits car les moyens donnés sont trop aléatoires.

Reconduction de la Green Day.

Tutorat 4<sup>ème</sup> : visite « les coulisses du bâtiment » tous les ans. Découverte de métiers, échanges avec des professionnels.

Visite à Rennes : promotion des transports en commun. Education et sensibilisation aux transports en commun.

Bilan vie scolaire par Mme Bertin.

Idée de convention avec les communes pour faire faire des TIG aux élèves.

Mesures de responsabilité de 17h à 18h. Stage de responsabilité : qui remplace les exclusions temporaires de l'établissement (sur le temps scolaires). Il faut construire des partenariats avec les entreprises proches.

AS : échecs, boxe...

Pause commune le midi permet à l' AS de mieux fonctionner.

Infirmerie : beaucoup de passages + 1000. Impossible de faire passer tous les élèves de 6<sup>ème</sup> cette année.

Priorité aux élèves un peu plus fragiles.

Psy EN Changement de personnel, c'est Mme Joubert qui accueillera les élèves le jeudi comme l'an passé.

19h22 : Départ de Mme Schindler.



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes.fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes.fr)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Du 9 octobre 2025**

**2025-2026**

**Séance n°1**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

Budget Guipry Messac : 43 ,20 / élève. Remboursement du trop-perçu dès approbation du budget.

Piriac Saint Nazaire : 3 classes.79 élèves. 3 au 5 juin 2026. Hébergement-transport 235 euros/élève max.

Attention, ce budget sera moins élevé (aide foyer- aide asso parents d'élèves).

Budget Saint Nazaire :

Délibération n° **Vote : 15 pour – 1 abstention.**

19h22 : Départ de Mme Kilinc.

**6. Modifications du règlement intérieur**

Changement du règlement intérieur :

Horaires qui changent.

Fin de l'entrée au Pôle Sud.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> se rangent sous le préau jusqu'à la Toussaint.

Délibération n° **1 abstention + 14 pour.**

Bilan de mi semestre par mail ou pronote (Eviter le coût d'un envoi postal).

Le mot dispense devient **inaptitude** en EPS.

Téléphone portable éteint et non visible. Mme Coirre a peur que les pochettes pour déposer les portables ne deviennent obligatoires. Les élèves respectent plutôt bien les consignes données. Quelques téléphones sont confisqués

Carte de self ou d'identité : les oubli sont de moins en moins fréquents depuis la rentrée. La peur de rester de 17h à 18 h a vite dissuadé les élèves étourdis.

Mme Coirre clôture le CA à 19h40.